

XXème Journée RIPERT

LUNDI 2 JUILLET 2012

9h00/9h15 Présentation de la 20^e Journée Ripert par **Philippe Boisson**, Président de l'Association Française du Droit Maritime.

Session du matin : Regards sur le transport maritime de passagers et le droit de la croisière.

9h15/9h45 La convention d'Athènes de 1974 et le Protocole de 2002. Son intégration en droit européen par **Philippe Delebecque**, Professeur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.

9h45/10h15 Les problèmes de compétence judiciaire : les conventions de Bruxelles de 1952 et la convention sur le droit de la mer par **Pierre Bonassies**, Professeur Honoraire à la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix Marseille.

10h15/10h45 La responsabilité du croisiériste / transporteur maritime par **Anna Atallah**, Avocat à la Cour

10h45/11h00 DISCUSSIONS

11h00 PAUSE

11h20/11h50 Les accords proposés par les P&I pour l'indemnisation. Les difficultés rencontrées avec le Protocole de 2002 par **Jean-François Reborà**, Directeur Général, France P&I.

11h50/12h20 Les dommages causés aux passagers par des tiers par **Didier Le Prado**, Avocat aux Conseils.

12h20/12h50 DISCUSSIONS

13h00 DEJEUNER

Session de l'après-midi : Rôle, statut, autonomie et responsabilité du capitaine.

Le capitaine : un simple préposé ?

14h30/15h00 Le point de vue des capitaines par le Commandant **Hubert Ardillon**, Président de l'Association Française des Capitaines de Navires (AFCAN).

15h30/16h00 Le point de vue de l'armateur par **Fernand Bozzoni**, Président Directeur Général de SOCATRA.

16h00/16h30 Les rapports capitaine/pilote, capitaine/autorités côtières par **François Laffoucrière**, pilote maritime.

16h30 DISCUSSIONS

16h45 PAUSE

17h00/17h45 Revue de la jurisprudence maritime en 2011 par Me **Christian Scapel**, Maître de Conférences à la Faculté de droit d'Aix-Marseille, Avocat à la Cour, Directeur du Centre de Droit Maritime et des Transports.

17h45 Synthèse de la Journée

18h00 Clôture de la journée